quoi s'agit-il? apparemment de garantir les habitans contre la morsure des chiens. Eh bien, d'abord, celui qui ne veut pas emprisonner la gueule de son *Loulou* n'a qu'à le conduire en lesse; si l'animal est récalcitrant, son maître l'enfermera chez lui, ce sera un chien de moins dans les rues qui sont encombrées de ces hôtes désagréables et souvent très-hargneux. En second lieu, si le chien muselé n'a pas la facilité de transpirer, il n'aura pas non plus celle de mordre, fût-il enragé ou non; et le fût-il même effectivement, au moins le public sera hors de danger. Il vaut mieux incommoder un chien que de laisser subsister un danger quelconque sur la voie publique. J'ignore si la régence a imité celle de Bruxelles en prenant son réglement du 8 de ce mois; ce qui est certain c'est qu'elle a statué des dispositions salutaires; reste à voir si elles seront rigoureusement exécutées et s'il n'en sera pas de la race canine en général comme de celle des chiens de bouchers en particulier qui grince des dents devant les contrôleurs de ses museaux, et se promène gravement dans les rues, portant au col le cordon ou la ficelle qui devrait lui serrer la gueule.

Votre serviteur, PHILAX.

ÉTAT-CIVIL.

Naissances : Le 2 juillet, Mathias Bové et Marguerite Hoster; le 3, Pierre Beicht et Marie-Catherine Gesche; le 4, Jacques Feyden et Rose Glodt; le 5, Michel Dauphin; le 7, Michel Bartholome; le 9, Marie Schulz; le 11, Charles-Benoît Derveaux et Elisabeth-Claudine Simonnot; le 14, Catherine Jacob; le 15, Jean Hollenfeltz et Catherine Reine Müller; le 16, Anne-Marie Liebengott et Jean Bück.

Mariages : Le 5 juillet, Paul Gonner, menuisier, avec Anne Legros; le 8, Jean Jäck, maçon, avec Catherine Adam; le 9, Jean Hourt, agent de police de première classe, avec Madelaine Klein; le 11, Denis Wirth, domestique, avec Elisabeth Weymerskirch; le 16, Jean Auguste Weidling, musicien au 39e régiment de ligne prussien, avec Christine-Frédérique Reddersen.

Décès : Le 7 juillet, Anne Ellinger, veuve François Beffort, âgée de 58 ans; le 8, Jean-Pierre Deland, ex-receveur des contributions, âgé de 62 ans; le 9, Jacques Kerch, âgé d'un an et demi, Michel Johann, âgé de 4 mois, et Madelaine Goerens, épouse Fréderic Müller, âgée de 62 ans; le 11, Antoine Kremer, âgé de 19 mois; le 15, Jean Berend, âgé de 67 ans, célibataire, Anne Eydt, âgée de 16 jours, Sophie Rodetz, épouse Jean Herwig, âgée de 38 ans, et Jean Schlesser, tanneur, âgé de 58 ans; le 17, Antoine Herchen, âgé d'un an et 8 mois.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Vente par licitation de la belle propriété de M. Mohimont, père, située à Dondelange, commune de Kehlen, canton de Luxembourg.

Lundi 21 juillet 1828, à neuf heures du matin, en vertu d'un jugement du tribunal de première instance, séant à Luxembourg, en date du 5 février 1828, rendu à la requête de Mr. Charles Mohimont, propriétaire domicilié à Dondelange, et consors, il sera par-devant Mr. le juge-de-paix du canton de Luxembourg, et par le ministère de Me. François, notaire à Luxembourg à ce commis; procédé à l'adjudication publique, de la belle propriété de Mr. Mohimont, située à Dondelange, commune de Kehlen, canton de Luxembourg, à onze mille aunes, (environ deux lieues et demie) de la ville.

Ces biens seront vendus en trois lots composés de la manière qui suit :

Le premier lot comprendra une belle et spacieuse maison de maître, avec un logement séparé pour le fermier, cour, grange, écuries, remises, colombier et autres dépendances, un grand et beau jardin potager, terres et prairies; la maison, couverte en ardoises, bâtie depuis quarante ans, composée de plusieurs appartemens distribués à la moderne, et de la plus solide construction en tout genre. Une partie des bâtimens, les terres et prairies, sont relaissées à titre de bail, moyenant 204 florins 12 cents (432 francs) par an; le fermier est chargé de toutes impositions.

Un grand verger garni de 71 arbres fruitiers des meilleurs espèces et en plein rapport, entouré d'une haie vive; ce clos contenant un bonnier 52 perches carrées (4 journaux 39 verges, mesure dite de St.-Lambert), rapporte, année commune, trois à quatre voitures de foin et une voiture de regain.

Deux petites maisons, ayant chacune un jardin, situées au même village;

Indépendamment du bois qui est compris dans ce lot, et dans lequel on peut couper tous les ans 176 cordes (80 cordes, mesure du pays), le propriétaire jouit de quatre portions dans les bois communaux : chacune de ces portions ou lots fournit annuellement 12 à 14 stères (6 à 7 cordes, ancienne mesure).

Second lot. Ce lot sera composé d'une ferme, dite du St.-Esprit, avec grange, écuries et autres bâtimens nécessaires à l'exploitation, d'un moulin faisant de blé farine; garni de ses meules, ustensiles, tournans et travaillans, le tout situé au même village de Dondelange, loué moyennant un fermage annuel de 119 florins 7 cents (252 fr.) en argent.

Rasières	litrons	maldres	bichets	
8	18	4	n	froment,
18	37	8	n	méteil,
8	69	3	n	avoine,
17	39	6	n	pommes de terres,

200 chaumes, un porc gras et 100 œufs.

Le bois compris dans ce lot fournit, année commune, 100 cordes nouvelles (40 cordes, ancienne mesure), beau bois à brûler; enfin le

Troisième lot comprendra un autre moulin avec logement pour le meûnier; une huilerie, grange, écuries, jardin, terres, prés et autres dépendances au même village, rapportant annuellement :

Rasières	litrons	maldres	bichets	
24	00	12	n	méteil,
4	09	2	n	froment,

et 94 florins 50 cents (200 francs) en argent.

Les acquéreurs entreront de suite en jouissance.

La vente aura lieu à Dondelange, au domicile du vendeur, et se fera à crédit — Les amateurs pourront s'adresser, pour avoir de plus amples renseignemens, à Mr. Mohimont, propriétaire à Dondelange, ou au notaire soussigné.

Luxembourg, le 8 juillet 1828. J. FRANÇOIS, not., Grand'rue, n° 129.

Bekanntmachung des Königlichen Handelsgerichts zu Trier.

Diejenigen, welche Ansprüche an die Masse des dahier im Jahre 1811 fallirten Tuchfabrikanten, Martin Pascal Lion, zu haben glauben, werden andurch aufgefordert, innerhalb zwei Monaten à dato, ihre Ansprüche durch glaubhafte Urkunden nachzuweisen, indem nach Umfluß dieser Zeit die Masse vertheilt, und den Gläubigern, welche sich legitimirt haben, angewiesen werden soll, ohne alle spätere Reklamationen zu berücksichtigen.

Man hat sich dieserhalb an das Secretariat des hiesigen Gerichts, entweder persönlich oder durch portofreie Briefe zu verwenden, wo auch eine Uebersicht über die Lage des Falliments eingesehen werden kann. Trier, den 8ten July 1828.

Aus Auftrag,
Der Com.-Gerichtsschreiber, N. J. Hoetmuth.

M. Jos. Toussaint, propriétaire en vins à Metz, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'établir, à Luxembourg, un dépôt de vins du Midi, de Bourgogne, Bordeaux, Bar, de Metz et Thiaucourt.

Cet entrepôt, qui offrira constamment l'assortiment le plus complet, est situé rue de Louvigny, n° 453, et dirigé par M. P. Passerotte, dont le domicile est fixé chez M. J.-F. Baclesse, Grande rue à Luxembourg.

La qualité de ses vins, la modicité de leurs prix lui mériteront la confiance des personnes auxquelles il a l'honneur de se recommander.

Luxembourg, le 18 juillet 1828. PASSEROTTE.

Bekanntmachung. — Am nächsten Donnerstag, 24ten dieses Monats, um neun Uhr Morgens, werden verschiedene in der vor Kurzem neugebauten Kirche, zu Ehnen, noch zumachende Arbeiten, nämlich der Plafond, Stühle und Platten, nebst mehrern andern Gegenständen, vor der Lokal-Behörde im Gemeinde-Hause zu Ehnen, öffentlich versteigert werden.

Ehnen, den 17ten Juli 1828.
Der Bürgermeister von Wormeldingen, N. Wellenstein.

Anzeige. — Am Montage, 21ten des Monats Juli 1828, um 9 Uhr des Morgens, wird Herr Johann Stephan Clemens, Eigenthümer, wohnhaft zu Lützemburg, durch öffentliche Versteigerung, auf Borg, und unter sehr günstigen Bedingnissen, verkaufen lassen:

Eine bedeutende Quantität Eichen- und Buchen-Bäume, zu Bau- und Marine-Gehölz dienlich, gelegen in dem sogenannten Münster-Büsch nächst Sandweiler.

Die Versteigerung wird in gesagtem Büsch statt haben.
Niederanven, den 16 Juli 1828. J. Funck, Notar.

PETITE MAISON A LOUER, située rue de Louvigny, n° 432, appartenant à M. et à Mme Hartung; elle est vacante et peut être occupée immédiatement par un locataire.

S'adresser au bureau de cette feuille pour avoir connaissance du prix du loyer.

Pharmacie.

L'on demande un élève en pharmacie pour Luxembourg. S'adresser à l'imprimerie de ce journal.

A LUXEMBOURG, DE L'IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.